

à assumer, c'est-à-dire celle de voter. Je me réjouis de voir que mon collègue de l'opposition. . . L'opposition officielle, ça n'existe pas. Il n'y a qu'une opposition, puis d'autres partis d'opposition. Cette idée que nous avons de toujours parler de l'opposition officielle et de l'autre. Dans le système parlementaire britannique, il n'y a qu'une seule et unique opposition, à savoir la loyale opposition de Sa Majesté. Les autres groupes sont simplement des partis.

Les néo-démocrates ont choisi de s'en prendre seulement aux libéraux. En droit, on parle de «valeur nominale». C'en est—je suis au regret de le dire—presque ridicule. C'est comme si les autres, les trois gouvernements néo-démocrates comme l'a dit mon collègue, étaient sans reproche. Ainsi, MM. McKenna, au Nouveau-Brunswick et Bourassa, au Québec. . . Quant au premier ministre de Terre-Neuve, passons. Sans commentaire.

[Français]

Mais ce que je veux vous dire comme dernier commentaire, c'est que le Québec n'a pas de leçon à recevoir dans l'administration de ses soins de santé. Continuellement, le ministre et le Cabinet s'emploient par tous les moyens possibles à avoir le meilleur système de santé au monde.

[Traduction]

M. Heap: Si je comprends bien, vous avez estimé que l'amendement proposé par le député d'Eglinton était recevable, ce qui signifie que tout ce qui suit le mot «système» est supprimé.

Pouvez-vous me dire s'il faut en conclure qu'il serait réglementaire de débattre les programmes particuliers ainsi que les pratiques et politiques particulières de gouvernements ou de fonctionnaires provinciaux en particulier? Ou bien, serait-ce irrecevable?

Le président suppléant (M. Paproski): Je n'y vois aucune objection. À mon avis, c'est recevable.

Voulez-vous faire un autre rappel au Règlement?

M. Heap: Je voudrais seulement une autre précision.

L'objection formulée par certains députés du groupe libéral était que nous ne devrions pas parler de certains premiers ministres ou de leurs déclarations, etc. J'avais pensé que l'objet de cet amendement, que vous avez accepté, était de déclarer ce genre de choses irrecevable. J'avais cru par conséquent qu'il serait également irrecevable de critiquer ceux qui ont formulé cette critique.

Les crédits

Le président suppléant (M. Paproski): Je vais suivre attentivement le débat et, si j'estime que certains députés ne s'en tiennent pas aux règles, je les rappellerai à celle de la pertinence.

Le député de Saint-Denis voudrait-il bien conclure?

M. Prud'homme: Je vais conclure, mais j'aime toujours écouter mon cher et estimé collègue de Toronto.

Ce n'était qu'une observation que je faisais pour faire ressortir le sens et la portée véritables de la motion dont nous sommes saisis. Le sens véritable de l'objet de notre débat a maintenant été dégagé grâce à notre amendement. Je vais donc me soumettre et m'en tenir davantage au sujet.

Je puis dire cependant que la Chambre exprime son inquiétude face à la menace devant laquelle se trouve le système de santé du Canada. Il y en a toujours qui aiment taper sur le Québec et, en bon député du Québec, comme le ferait sans doute un député de l'Ontario dans les mêmes circonstances, je ne faisais que me porter à la défense de mon gouvernement provincial quand il a besoin d'être défendu ici. Voilà donc tout ce que j'essayais de faire.

Cela dit, j'y reviendrai plus tard dans mon intervention, tout probablement. Je tenais cependant à dire que j'ai trouvé extrêmement stimulante l'observation qu'a faite mon collègue d'Eglinton—Lawrence. C'est pourquoi je suis intervenu spontanément tandis que je préparais un amendement que présentait déjà mon collègue, ce dont je le remercie.

J'y reviendrai au cours du débat si j'en ai le temps.

• (1620)

[Français]

M. Volpe: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Saint-Denis. Je me sens obligé d'accepter ses compliments et j'espère qu'à l'avenir, s'il y a des moments où modestement parlant, mon intervention le stimule au point qu'il apporte encore sa contribution au débat, j'en serais bien heureux.

[Traduction]

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, j'ai une ou deux questions à poser à mon collègue. Il veut que nous parlions de bilan. Alors, je ferai quelques commentaires sur le bilan des libéraux et sur les dépenses qu'ils ont réduites en matière de santé, au moment où ils étaient au pouvoir. Le député prend soin de signaler que ce sont les conservateurs qui ont réduit les paiements de transfert.